

OFI INVEST DIVERSIFIÉ

Rapport annuel au 30 septembre 2025

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion par délégation : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**

Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Directeur Général

Monsieur Jean-François CHAMBON

Administrateurs

Monsieur Jean-François CHAMBON

ABEILLE VIE représentée par Monsieur André PETIT

ABEILLE ASSURANCES HOLDING représentée par Monsieur Stanislas GOIRAND

Madame Frédérique NAKACHE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Madame Raphaëlle ALEZRA CABESSA

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Ofi Invest Diversifié

Adresse du siège social : 127-129 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy les Moulineaux - France

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (ci-après la « SICAV »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, l'actionnaire est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau de l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et l'actionnaire est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de l'action	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
FR0000097529	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	15 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support à des contrats d'assurance vie.	Pas de minimum	Pas de minimum

Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée supérieure à 2 ans, une performance au moyen d'une gestion discrétionnaire de l'allocation entre les marchés d'actions et de taux de toutes zones géographiques.

Indicateur de référence

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de la SICAV ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Toutefois à titre indicatif, la performance de la SICAV pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant :

- 15% MSCI World index (cours de clôture, dividendes réinvestis): cet indice est un indice action constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited ;
- 15% Euro Stoxx® (cours de clôture, dividendes réinvestis) : cet indice action est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellé en euro, présentes dans l'indice Stoxx® Europe 600. Il est calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited ;
- -30% €STER capitalisé. Le taux €STER (European Short-Term Rate) qui correspond au taux d'intérêt interbancaire de référence calculé par la Banque Centrale Européenne sur la base des prêts en blanc (sans garantie) contractés au jour le jour entre établissements financiers. Il représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié sur le site internet https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html ;
- -40% JP Morgan EMU (cours de clôture, coupons réinvestis) : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone Euro, libellé en euro, de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.

La SICAV est gérée de façon active. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différents de celles de la composition de l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 0% et 100% aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 0% et 100% aux titres de créance ou instruments du marché monétaire.

Si l'allocation d'actifs de la SICAV a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gérant pourra librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le portefeuille de la SICAV pourra être investi entre 0% et 50% de l'actif net, en parts et actions d'OPC.

La SICAV est susceptible d'investir dans la limite de 10% de son actif net sur les marchés de pays émergents.

La SICAV est exposée au risque de change dans la limite de 100% de son actif net.

Le processus d'investissement est conduit en utilisant les critères qualitatifs et quantitatifs de la façon suivante :

Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence.

Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

La fourchette de sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8.

Les allocations sont revues périodiquement par le gérant.

L'allocation d'actifs est décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés de taux et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et sur celle des devises. La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de protéger et de valoriser le capital.

L'exposition du portefeuille de la SICAV pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, la SICAV est dite « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus seront libellés en toutes devises.

Les titres détenus pourront concerter tous les secteurs économiques. Les émetteurs pourront relever de toutes capitalisation, de toutes zones géographiques dont de pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés, est de 30% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire. Les titres détenus seront libellés en toutes devises.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 70% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variables
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- Titres participatifs
- Titres subordonnés d'émetteurs publics
- Bons du trésor
- Obligations callables
- Obligation puttables

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques dont de pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé et relèveront de toutes les notations. La SICAV pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

La SICAV pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

Les instruments intégrant des dérivés :

La SICAV pourra détenir les titres intégrant des dérivés dans les conditions définies ci-après :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

La SICAV ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

La SICAV pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

La SICAV n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé de la SICAV, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut), et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de la SICAV, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de la SICAV.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, la SICAV supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, la SICAV peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par la SICAV seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de la SICAV, les risques pour l'actionnaire sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

La SICAV ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de la SICAV est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, la SICAV pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SICAV investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de la SICAV. A titre d'exemple, pour une SICAV ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque de crédit :

La valeur liquidative de la SICAV baissera si celle-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque de change :

Etant donné que la SICAV peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, l'actionnaire pourra être exposé de manière accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de contrepartie :

L'actionnaire est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de la SICAV. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment la SICAV aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrédition unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) :

La SICAV peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où la SICAV peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative de la SICAV peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels la SICAV est exposé.

Risque lié aux investissements en produits hybrides :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant un risque actions et une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque en matière de durabilité :

La SICAV est exposée à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité :

La SICAV est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important des actions de la SICAV, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Le portefeuille est exposé aux marchés des pays émergents. Les actionnaires sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de la SICAV. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Durée de placement recommandée

Supérieure à deux ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

01/07/2025 : concerne la société de gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Le DIC, Prospectus et Statuts seront mis à jour à l'occasion d'une prochaine modification.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

- Pour le prospectus : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com
- Pour le rapport annuel, semestriel et composition de l'actif : DJ_Reporting-reglementaire_OPC-FR@ofi-invest.com

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice social et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 septembre 2025.

Contexte économique et financier

États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après une année 2024 marquée par une croissance solide de 2,8%, soutenue par un emploi dynamique et une consommation vigoureuse, l'économie américaine a connu un début d'année 2025 plus contrasté. Le retour de Donald Trump à la présidence et l'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations ont ravivé les tensions commerciales, provoquant une forte volatilité¹ du commerce extérieur et un repli du PIB de 0,6% au premier trimestre.

Malgré ce contexte incertain, le deuxième trimestre a marqué un retour en force de la croissance, avec une révision à la hausse du PIB à +3,8%. Les indicateurs d'activité sont restés solides, notamment sur le front de la consommation et de l'investissement, confirmant la résilience de l'économie américaine. La signature du « One Big Beautiful Bill », combinant baisses d'impôts pour les ménages, incitations fiscales pour les entreprises, coupes budgétaires dans l'aide sociale et investissements militaires, a renforcé les anticipations de déficit budgétaire, tout en soutenant les rendements obligataires.

Par ailleurs, les accords commerciaux conclus avec des partenaires clés (Japon, Union Européenne, Corée du Sud) ont contribué à apaiser les tensions douanières, créant un climat plus favorable aux actifs risqués. Enfin, la Réserve fédérale américaine a procédé en septembre 2025 à sa première baisse de taux de l'année, ramenant le taux directeur à 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait prolonger le soutien à l'activité dans un contexte de ralentissement attendu en fin d'année.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. Le début de l'année 2025 a été marqué par une normalisation de l'inflation, permettant à la Banque Centrale Européenne d'assouplir sa politique monétaire. Les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2%, après huit baisses consécutives depuis juin 2024.

Au premier semestre, la consommation a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas. En revanche, l'investissement des entreprises reste pénalisé par les incertitudes liées au protectionnisme, notamment dans le cadre des tensions commerciales avec les États-Unis. Dès 2026, le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros et les dépenses militaires européennes pourraient redonner de l'élan à l'activité. L'économie européenne a montré des signes de ralentissement au cours de l'été, avec une croissance quasi-stagnante au deuxième trimestre.

En juillet, les marchés ont été pénalisés par l'offensive commerciale américaine, qui a particulièrement affecté les secteurs exportateurs, notamment en Allemagne et en France.

¹ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

En août, les inquiétudes se sont accentuées avec l'instabilité politique en France, ravivée par l'annonce d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale. En septembre, cette instabilité a culminé avec la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, cinquième Premier ministre en deux ans. Dans ce contexte, l'agence de notation² Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, pointant une capacité politique affaiblie à mener une consolidation budgétaire.

Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025. **La Banque centrale européenne (BCE)** a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, atteignant 2% en juin 2025. Cet été, elle a marqué une pause, maintenant ses taux stables en juillet et août, laissant entendre que le cycle de baisse pourrait toucher à sa fin. **La Réserve fédérale américaine (Fed)** a procédé en septembre à une baisse de 25 points de base, ramenant ses taux à une fourchette de 4,00 – 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail et à des risques accrus sur la consommation. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année. La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier. **La Banque du Japon** a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, puis a mis en pause la normalisation de sa politique monétaire pour prendre en compte les tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes américaines.

Taux longs³ :

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont suivi des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. **Aux États-Unis**, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'est établi à 4,17% fin septembre, en baisse par rapport aux 4,8% observés en début d'année. Ce recul s'explique par les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed, bien que la prime de terme reste élevée en raison des incertitudes persistantes autour des politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump. **En Allemagne**, le rendement du Bund à 10 ans a légèrement reculé à 2,68%, après avoir atteint un pic à 2,74% plus tôt dans le mois. Les taux restent soutenus par les perspectives de fin du cycle d'assouplissement de la BCE et par les tensions commerciales avec les États-Unis. **En France**, les tensions politiques ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans a atteint 3,60 %, avec un spread⁴ vis-à-vis du Bund allemand proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse reflète la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

Crédit⁵ :

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité⁶ persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement⁷ avec un rendement de 6,76% à fin septembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR⁸). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité⁹ (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate¹⁰) a affiché un rendement plus modéré de 4,31% à fin septembre 2025. Durant l'exercice, les spreads de crédit¹¹ se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »¹² et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin.

² Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Elle attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

³ *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

⁴ Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

⁵ *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

⁶ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

⁷ Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standards & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

⁸ Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations spéculatives à haut rendement au niveau mondial.

⁹ Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

¹⁰ Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.

¹¹ Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

¹² L'annonce par le président américain d'une nouvelle politique commerciale incluant des droits de douane massifs, créant une forte volatilité sur les marchés financiers internationaux.

La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

Actions¹³ :

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle. **Aux États-Unis**, la vigueur du marché actions s'est confirmée, malgré les tensions politiques liées au mandat Trump. Le « Liberation Day » du 2 avril, marqué par l'annonce de nouveaux droits de douane, a provoqué une correction brutale des indices. Pourtant, cette secousse s'est révélée transitoire : les marchés ont rapidement rebondi, portés par des résultats solides et l'enthousiasme autour de l'IA. Les secteurs technologique, financier et des services de communication ont mené la reprise. Les entreprises ont su préserver leurs marges en adaptant leurs chaînes d'approvisionnement, renforçant la confiance des investisseurs. Sur l'exercice, le S&P 500 progresse de plus de 17% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis) et a établi de nouveaux records sur ce dernier mois. **En Europe**, le début d'année a été marqué par une instabilité politique et les répercussions de la guerre commerciale mondiale. Toutefois, un net rattrapage s'est amorcé au second semestre, porté par un environnement politique plus stable et des plans de relance ambitieux, notamment en Allemagne. Le programme d'investissement allemand, centré sur la défense et les infrastructures, a été salué par les marchés et a soutenu les valeurs industrielles. Le DAX s'est envolé à près de 20% depuis janvier (cours de clôture, dividendes réinvestis), porté par des entreprises stratégiques telles que Rheinmetall, Siemens et SAP¹⁴. L'Eurostoxx 50 a également bénéficié de ce regain d'intérêt pour les marchés européens, clôturant l'exercice sur une performance de plus de 14% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Politique de gestion

Marchés :

L'année écoulée a été marquée par une forte volatilité sur les marchés financiers, influencée par des facteurs politiques majeurs, des décisions de politique monétaire et des évolutions sectorielles, notamment dans la tech et le luxe.

Marchés actions :

- **Wall Street** a dominé la scène mondiale, porté par la vigueur de l'économie américaine, la baisse progressive de l'inflation et l'essor des géants technologiques, les « Sept Magnifiques ». Le S&P 500 a enregistré plusieurs records, malgré des phases de correction liées aux tensions commerciales et aux incertitudes sur la politique budgétaire de l'administration Trump. Il progresse de plus de 18% sur l'exercice (net return).
- **Les marchés européens** ont connu une performance plus contrastée. Si certaines places comme Francfort et Milan ont atteint des sommets, Paris a souffert de l'instabilité politique et du recul des valeurs du luxe. Le CAC 40 a été particulièrement pénalisé par les crises gouvernementales successives. L'Eurostoxx 50 progresse malgré tout de plus de 16% (net return).
- **La Bourse japonaise** a affiché une solide performance, soutenue par la faiblesse du yen et des accords commerciaux favorables. Le Topix affiche un gain d'environ 22% (net return).
- **Les marchés émergents**, notamment chinois, ont bénéficié des mesures de relance de Pékin et d'un apaisement des tensions commerciales en fin de période.

¹³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

¹⁴ Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Marchés obligataires :

- **États-Unis** : si les rendements des Bons du Trésor à 10 ans semblent avoir un peu monté de date à date (3,78% à 4,15%), ils sont passés par des niveaux plus extrêmes (4,80% en janvier) reflétant les inquiétudes sur le déficit budgétaire et les effets potentiels des politiques protectionnistes. Malgré plusieurs baisses de taux de la Fed, les taux longs sont restés élevés.
- **Zone euro** : la BCE a abaissé son taux de dépôt à plusieurs reprises pour atteindre 2%, mais les rendements souverains ont progressé en raison des plans de relance budgétaire, notamment en Allemagne. Le Bund à 10 ans est passé de 2,12% à 2,71%, tandis que l'OAT française a grimpé à 3,53%, pénalisée par les incertitudes politiques et budgétaires.
- **Spreads** : l'écart de taux entre la France et l'Allemagne a atteint des niveaux proches de ceux de la crise de l'euro, dépassant parfois les 80 points de base.

Crédit :

Le marché du crédit européen a bien résisté, avec une surperformance du segment **High Yield** par rapport à l'**Investment Grade** grâce au plus fort resserrement des spreads et à une moindre sensibilité aux taux d'intérêt. L'appétit pour le risque a été soutenu par les baisses de taux monétaires et la résilience économique.

Devises et matières premières :

- Le **dollar** a fluctué au gré des anticipations de politique monétaire et des tensions commerciales : après une période de forts gains jusqu'en janvier, la thématique sur la fin de l'exceptionnalisme américain a lourdement pesé, entraînant sa dévaluation contre la plupart des devises.
- L'**euro** a atteint son plus haut niveau depuis quatre ans face au dollar en juin à 1,18, avant de légèrement se replier à 1,16.
- L'**or** a enchaîné les records, culminant à plus de 3.500 dollars l'once, porté par les incertitudes géopolitiques.
- Le **pétrole** a été plus erratique, pénalisé par les tensions commerciales et les ajustements de production.

Politique d'allocation

En ce qui concerne l'allocation tactique du premier trimestre de cet exercice, nous avons soldé notre position optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong, destinée initialement à tirer profit des annonces gouvernementales de soutien à l'économie domestique. On leur préfère les actions américaines qu'on pondère à 4% à partir d'octobre, notamment portées par la dynamique autour de l'intelligence artificielle, et de l'effet positif de l'élection de D. Trump sur l'économie des USA. Sur les stratégies relatives, nous conservons nos positions à la surperformance des moyennes capitalisation européennes vs grandes capitalisations. Quant aux actions foncières elles sont réduites progressivement tout au long du trimestre, pour être clôturées en décembre, la thématique ne profitant pas de la baisse des taux. On conserve par ailleurs les dividendes US 2025, offrant toujours une décote intéressante. Si la duration a été légèrement renforcée sur la zone euro en octobre à 0,4 année, elle est remise à la neutralité ensuite. Quant au pari sur les taux US, il est soldé dès octobre. La stratégie de pentification de la courbe euro est conservée, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, conforté par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Une stratégie similaire sur la courbe US a été implémentée au cours du trimestre. La stratégie au resserrement entre les taux 10 ans britannique et allemand est réduite en fin de période, le spread s'étant écarté à près de 230 points de base (bps). Mais les arguments demeurent valables. Nos positions sur le High Yield sont renforcées d'un point à 4% pour profiter d'un portage toujours intéressant. La position Yen contre Franc Suisse a été soldée en octobre, en pertes, compensées par nos positions sur la couronne norvégienne. Nous rouvrons une position longue dollar en fin de période, escomptant un impact favorable de la dynamique économique américaine sur la devise.

Sur le premier trimestre 2025, le scénario le plus plausible selon nous reste celui d'un atterrissage en douceur des économies mondiales, favorable autant aux actions qu'aux obligations. A cet effet, la pondération actions américaines se voit maintenue entre 3% et 4% sur cette période, avec une diversification sur les banques américaines de 0,5% à 1%, secteur pouvant tirer profit de la dérégulation à l'étude par l'administration Trump. L'Europe est un peu moins pondérée avec une allocation à 1% complétée d'une position sur les sociétés de taille moyenne allemandes pour 0,75%. Ces dernières, largement décotées, devraient être favorisées par le paquet fiscal allemand et par des espoirs de paix entre la Russie et l'Ukraine. Nous complétons l'allocation actions par une diversification sur les actions technologiques chinoises (cotées à Hong Kong) : l'annonce tonitruante de Deepseek rebat un peu les cartes sur le front de l'intelligence artificielle, et pourrait permettre aux valeurs chinoises en pointe sur ces sujets, très bon marché, de retrouver les faveurs des investisseurs. Un poids de 0,5% leur est affecté. Compte tenu des risques potentiels (positionnement très long des investisseurs, ralentissement plus marqué en cas de guerre commerciale), des protections sont maintenues tout au long du trimestre. Nos positions sur les dividendes US sont maintenues. La duration se voit aussi renforcée sur le trimestre et termine à 0,5 année, par un renforcement sur le Bobl, point de la courbe le plus favorisé par l'action de la BCE. La position au resserrement entre les taux britanniques et allemands, d'abord renforcée en janvier fait l'objet d'une prise de profits des 2/3 en mars. La pentification sur la courbe Euro est abandonnée en février, faute de perspectives de gain conséquentes. Sur le crédit, par précaution, compte tenu du resserrement important des spreads sur le haut rendement, nous réduisons de moitié la position à 1,5%. Nous lui préférons la dette émergente en devises dures, aux perspectives de resserrement plus séduisantes. Nous montons une position de 2%. Enfin côté devises, le dollar vs euro est soldé et nous lui préférons contre livre sterling. La couronne norvégienne est maintenue mais financée contre franc suisse, l'euro s'appréciant grâce à l'amélioration du sentiment économique et en réaction à la chute du dollar.

Le second trimestre 2025 est particulièrement marqué par le « Liberation Day » qui affole les marchés, compte tenu des taxes douanières initialement annoncées, qui se verront finalement largement réduites. Les protections du trimestre précédent nous permettent de traverser plus sereinement cette période. Au vu des niveaux atteints au cours du mois d'avril et d'un positionnement extrêmement faible, il nous semble opportun de parier sur un rebond à moyen terme en mettant en place quelques calls, sans pour autant abandonner nos protections, compte tenu de la visibilité réduite sur les conséquences de ces barrières douanières. Nous coupons néanmoins nos long actions US (dont les banques) et conservons une position sur les actions européennes qui sont pondérées à 1,5% fin juin. Les mid cap allemandes sont maintenues et nous renforçons les valeurs technologiques chinoises à 1% en fin de trimestre. Nous maintenons notre position à la surperformance des mid cap européennes à 1,5% mais réduisons le biais vendeur sur les grandes capitalisations à 1% car trop coûteux. La duration fait l'objet d'une réduction à partir du mois de mai : le risque inflationniste refait surface à cause des « tariffs ». Elle est de 0,15 seulement en fin de trimestre. Nous clôturons par ailleurs la stratégie de resserrement entre taux britanniques et allemands, après sa bonne performance. Les opportunités se sont accumulées sur les actifs obligataires à fort rendement : nous avons renforcé les dettes à haut rendement à 4% puis 6% puis avons arbitré une partie sur les dettes émergentes. Ainsi à fin juin, nous détenions 2,5% de dettes à haut rendement en Euro, 3% de dette EM corporate et 1% de dette EM en devises locales, que nous préférons aux dettes EM en devises fortes qui ont été soldées. Sur les devises, nous avons été actifs sur la couronne norvégienne que nous avons repondérée, après avoir souffert de l'épisode de début avril. En fin de période, nous lui avons préféré une patte de financement en dollar, limitant le coût de portage. Elle pesait 1,5% du portefeuille. Les autres positions en GBP/USD ont été soldées.

Au troisième trimestre 2025 clôturant cet exercice, la demande en actifs risqués demeure importante, passée la période d'incertitude tarifaire, même si ses impacts négatifs sont encore peu perceptibles, notamment sur l'inflation. Toutefois le marché de l'emploi américain montre quelques faiblesses qui nous conduit à maintenir notre positionnement global long sur les actions, assorti de quelques protections. Les actions européennes sont légèrement écrêtées à 1%. Nous revenons aussi temporairement sur les actions américaines, à la faveur de bons résultats et en l'absence de signes tangibles d'effets négatifs dus aux taxes douanières. Les diversifications sur la technologie chinoise et les moyennes capitalisations allemandes sont conservées. Compte tenu de la dérégulation du secteur bancaire en cours aux Etats-Unis, nous investissons le secteur en fin de période pour 0,5%. Après un beau parcours, nous commençons à réduire notre stratégie sur les mid cap européennes, qui peinent à trouver un second souffle.

Côté duration, nous la maintenons proche de la neutralité, les difficultés budgétaires et les effets des tarifs sur l'inflation nous incitant à une certaine prudence. Sur les taux américains, le marché anticipe un scénario de baisses de taux nous semblant trop conservateur : nous mettons en place une stratégie optionnelle sur le SOFR qui profiterait d'un nombre moins important de baisses. Bien que la classe d'actifs ne nous inquiète pas, le niveau des spreads des obligations à haut rendement en limitent l'intérêt : nous la réduisons à 1,5% mais conservons nos obligations émergentes. Côté devises, nous restons sur la couronne norvégienne contre dollar.

Poche « actions » :

Dans cet environnement de marché, le portefeuille a légèrement sous-performé son indice de référence. Sur la période, les biais stylistiques du portefeuille ont contribué positivement à la performance, en particulier les biais positifs sur le momentum et les large caps. En revanche, le portefeuille a pâti de sa sélection de valeurs, plus souvent dénommée "stock-picking", mais également de sa surexposition à la France. La contribution de l'allocation sectorielle à la performance a, quant à elle, était nulle, malgré un impact fortement négatif de la sous-exposition au secteur de l'aérodéfense (pour des raisons extra-financières). Concernant le stock picking, la SICAV a bénéficié de l'absence de Deutsche Telekom et Stellantis, mais également des surpondérations sur Heidelberg Materials ou GEA Group. Toutefois, il a souffert principalement de l'absence de Rheinmetall et dans une moindre mesure de ses sous-pondérations sur Deutsche Bank, Siemens Energy et Société Générale.

Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : réduction de TotalEnergies, Munich Re, EssilorLuxottica et ING ; sortie d'Eni, Mercedes ; ajout d'Adidas, Ferrari et Renault ; accroissement de BMW, Airbus, AB-Inbev et Generali.

Poche « taux » :

L'année 2024 s'est terminé sur une instabilité politique en Europe après la chute de la coalition en Allemagne et celle du gouvernement Barnier en France. Les rendements obligataires ont d'abord baissé, notamment sous l'impulsion de la BCE qui continuait sa normalisation de politique monétaire. L'OAT française est sous pression dans un contexte de déficit excessif et d'absence de gouvernement pour passer un budget. Le spread OAT/BUND atteindra son pic début décembre, touchant 90 points de base (bps).

De l'autre côté de l'Atlantique, la victoire de D. Trump laisse craindre une politique expansive prolongeant le cycle économique américain. La Fed procèdera donc à une dernière baisse de taux en décembre et les parties longues de la courbe se tendront au passage de l'année.

La courbe « Gilt » reste corrélée à la courbe américaine, bien que l'économie présente ses propres faiblesses, à commencer par une inflation des services qui reste collée autour de 5% annuel. La Banque d'Angleterre (BoE) a préféré agir avec prudence en baissant très progressivement ses taux directeurs. Ils finiront l'année 2024 à 4.75% contre un pic à 5.25%.

La première partie d'année 2025 a été marquée par deux événements significatifs entraînant des conséquences importantes sur les marchés de taux. Tout d'abord, la nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne a annoncé en mars un relâchement des contraintes budgétaires (debt brake) ainsi qu'un vaste plan de relance et d'investissement sur dix ans. Le marché y verra deux conséquences : des programmes d'émission de dettes obligataires en hausse et une croissance allemande boostée sur les années à venir. Les taux longs ont donc grimpé, les primes de terme se sont tendues et le « trading range » sur le bund est passé de « 2,3% autour » à « 2,7% autour ».

Le second événement a été la guerre commerciale lancée par D. Trump avec un point de tension autour du « Liberation Day » début avril. Ce conflit commercial imposant des droits de douane massifs visant à favoriser, selon D. Trump, l'économie américaine (via des relocalisations) mais aussi à financer ses ambitions de baisses de taxes fait craindre une résurgence de l'inflation. Là aussi les taux longs se tendent et les courbes se sont pentifiées.

Par ailleurs, les attaques répétées de D. Trump contre M. Powell, accusé d'attentisme en maintenant les taux de la Fed inchangés, pèse sur l'indépendance de la Réserve fédérale américaine. Les marchés obligataires ont pris conscience de ce risque avec des tensions observées au cours de l'été, envoyant les taux à 30 ans au-delà de 5%. La Fed décidera de baisser ses taux en septembre 2025 après une pause de neuf mois. M. Powell la qualifiera de « gestion du risque » face à un marché de l'emploi US qui se tasse mais en dépit d'une économie résiliente et une inflation toujours au-dessus de la cible des 2%. Le taux US à 10 ans s'est inscrit cependant en hausse sur l'année (sept/sept) : 4,15% (+37 bps), traduisant le mouvement mondial de pentification des courbes de taux.

De son côté, la BCE procèdera à une dernière baisse de ses taux en juin 2025 puis s'estimera en « bonne situation » avec un taux de dépôt à 2% dans un contexte de convergence de l'inflation vers sa cible mais des perspectives économiques en amélioration et une stabilisation des tarifs douaniers à 15% imposés par les US. Le taux allemand à 10 ans clôture cependant fin septembre à 2,71%, soit +60 bps Y/Y.

La BoE aura continué son processus d'assouplissement monétaire au rythme d'une baisse par trimestre mais avec un Comité de politique monétaire (MPC) extrêmement divisé. A fin septembre 2025, le taux directeur s'établit à 4% (vs. 5% un an plus tôt). Les taux à 10 ans sont cependant 70 bps plus haut qu'un an auparavant, terminant l'exercice à 4,70%.

Au Japon, malgré un « geste » de +25 bps en janvier, la Banque du Japon (BoJ) a préféré l'attentisme en dépit d'une inflation au-dessus de 2%. La courbe nippone s'est donc pentifiée massivement avec un taux à 10 ans en hausse de 80 bps sur l'exercice (1,65%), mais des parties ultra-longues (30 ans) encore plus sous pression (+106 bps à 3,15%), atteignant des niveaux jamais atteints.

Dans ce contexte, la poche taux a réalisé une performance brute de -0,3% soit une surperformance de 0,06% contre l'indice.

Les principaux paris géographiques pris sur le portefeuille ont été d'être long (en sensibilité relative) sur la France dans l'écartement du second semestre 2024. Pari que nous avons refermé en début d'année à profit après le passage d'un budget. Nous avons repris ce pari par la suite après une nouvelle phase d'écartement sur des niveaux de 75 bps de spread.

Par ailleurs, nous avons été long de la signature Union européenne et Slovaquie, pariant sur une compression des spreads et afin d'améliorer le portage.

Enfin, nous avons décidé de couper notre short sur l'Italie en début d'année tandis que le spread versus Bund continuait de se compresser. L'Italie aura été in fine le meilleur performeur de la zone euro.

La sensibilité globale aux taux relativement à l'indice a évolué entre +0,5 et +1 lors du pic de taux allemand en mars. Elle a été réduite jusqu'à revenir à la neutralité en avril (entre 2,50 / 2,60% sur le 10 ans bund). Elle a été progressivement reconstituée jusqu'à atteindre +0,6 année à partir de juillet.

Le positionnement à l'aplatissement des courbes à partir de mai / juin a pesé sur les performances.

Performances

Entre le 30/09/2024 et le 30/09/2025, la performance de la SICAV s'élève à +3,70% contre +5% pour son indice composite (15% MSCI World index + 15% Euro Stoxx® + 30% €STER capitalisé + 40% JP Morgan EMU).

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST DIVERSIFIÉ ACTION C/D	FR0000097529	30/09/2024	30/09/2025	3,70%	5,00%	338,36 €	347,07 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	13 495 548.29	14 018 040.28
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZ	3 312 430.84	4 080 354.63
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	IE00BF3N7094	ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BON	2 348 060.04	2 374 158.27
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OBLIGATIONS	FR001400X8V5	FRANCE 3.2% 25/05/2035	1 659 551.52	601 407.27
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	TCN	BE6354494245	SUMITOMO MITSUI BANKING CORP ZCP 03/12/2024		1 500 000.00
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	TCN	BE6356600930	SUMITOMO MITSUI BANKING ZCP 03/03/2025	1 488 907.64	1 500 000.00
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	TCN	FR0128756923	DANONE ZCP 02/10/2024		1 500 000.00
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	IE00BH2P908	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS E1	694 208.70	1 371 997.29
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	LU1437018598	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV EURO GOVERNMENT	970 962.17	1 200 233.65
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	TCN	FR0128734854	BFCM OIEST+0.11% 29/11/2024		1 200 000.00

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 521 778 euros
- Taux : Pas de position au 30/09/2025
- Crédit : Pas de position au 30/09/2025
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2025
- Commodities : Pas de position au 30/09/2025

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 3 851 150 euros
- **Options :** 83 391 euros

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **BNP PARIBAS SA**
- **CREDIT AGRICOLE CIB**

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2025, la SICAV Ofi Invest Diversifié n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Procédure de récupération des retenues à la source

Dans plusieurs pays de l'Union européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc au droit de l'Union européenne. Plusieurs décisions de la Cour de Justice de l'Union européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés.

S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat de ces procédures est aléatoire. Le remboursement susceptible d'être obtenu in fine est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en terme de délai.

En ce qui concerne la SICAV Ofi Invest Diversifié, le montant des remboursements perçus au cours de l'exercice représente **1 335,33 euros**, soit **0,0034%** de l'actif net de la SICAV.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice **2024**, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit **358 personnes** (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre **2024** s'est élevé à **40 999 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2024** : **31 732 000 euros**, soit **77%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2024** : **9 267 000 euros** (**), soit **23%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice **2024**.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice **2024**, **2 500 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **7 personnes** au 31 décembre **2024**), **13 241 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **74 personnes** au 31 décembre **2024**).

(* Effectif présent au 31 décembre 2024)

(** Bonus 2024 versé en février 2025)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les SICAV catégorisées « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

La SICAV Ofi Invest Diversifié n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons que la SICAV Ofi Invest Diversifié ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans cette SICAV ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention visée aux articles 225-38 et 225-39 du Code de commerce n'a été conclue au cours des exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Situation des mandats

Point sur les mandats des membres du Conseil d'Administration

Il n'est intervenu aucun mouvement sur la gouvernance de la SICAV au cours de l'exercice.

Postérieurement à la clôture de l'exercice, le conseil d'Administration du 24 novembre 2025 a proposé le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Frédérique NAKACHE pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2031.

Ainsi, le Conseil d'Administration se compose de 4 membres, à savoir :

Monsieur Jean-François CHAMBON	Président Directeur Général
ABEILLE VIE représentée par Monsieur André PETIT	Administrateur
ABEILLE ASSURANCES HOLDING représentée par Monsieur Stanislas GOIRAND	Administrateur
Madame Frédérique NAKACHE	Administrateur

Le renouvellement des mandats de tous les membres devra intervenir au cours des années 2027, 2029 et 2031.

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Monsieur Jean-François CHAMBON

- Président directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIE
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST DEVELOPPEMENT
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS FRANCAISES

Monsieur André PETIT

- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIE
- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES HOLDING, administrateur de la SICAV OFI INVEST EUROPE
- Président directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST RENDEMENT EUROPE
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST DEVELOPPEMENT
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMONE
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIREA EURO
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS FRANCAISES
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS IMMO EURO
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

Monsieur Stanislas GOIRAND¹⁵

- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES HOLDING dans la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIE
- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES HOLDING, administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS IMMO EURO
- Président du Conseil d'administration, administrateur de la SICAV SIRIUS
- Membre du Conseil de Surveillance de la SA UZES GESTION
- Représentant permanent d'ABEILLE EPARGNE RETRAITE, administrateur de la SICAV AFER-SFER

Madame Frédérique NAKACHE

- Administrateur d'OFI INVEST DIVERSIFIE
- Président-directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS FRANCAISES
- Président-directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST DEVELOPPEMENT
- Directeur général de la SICAV AFER-SFER
- Co-gérante de la SCI RAWHAJPOUTALAH

Répartition des rémunérations allouées

Il a été décidé de ne pas allouer de rémunération aux administrateurs au titre de l'exercice 2024-2025. Cette décision sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine assemblée.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en cas d'augmentation de capital en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce.

Sans objet pour les SICAV.

Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de Commerce.

Le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

¹⁵ Mandats non-validés



OFI INVEST DIVERSIFIE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025**

OFI INVEST DIVERSIFIE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
127-129, quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable OFI INVEST DIVERSIFIE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

OFI INVEST DIVERSIFIÉ

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

OFI INVEST DIVERSIFIÉ

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

OFI INVEST DIVERSIFIÉ

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2026.01.06 12:18:21 +0100



Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	35 316 338,13	39 346 335,94
Actions et valeurs assimilées (A)	3 719 032,88	3 790 334,49
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 719 032,88	3 790 334,49
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	9 539 608,53	10 432 657,82
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 539 608,53	10 432 657,82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	5 992 842,97	7 391 582,51
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	5 992 842,97	7 391 582,51
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	15 937 016,16	17 198 447,82
OPCVM	15 937 016,16	17 198 447,82
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	127 837,59	533 313,30
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	35 316 338,13	39 346 335,94
Créances et comptes d'ajustement actifs	346 269,31	803 220,69
Comptes financiers	145 802,11	73 025,76
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	492 071,42	876 246,45
Total Actif I+II	35 808 409,55	40 222 582,39

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	28 878 257,22	30 791 088,73
Report à nouveau sur revenu net	599,38	860,71
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	5 315 271,18	4 441 235,64
Résultat net de l'exercice	1 269 041,32	4 214 777,79
Capitaux propres	35 463 169,10	39 447 962,87
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	35 463 169,10	39 447 962,87
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	105 429,17	485 734,02
Emprunts (C)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	105 429,17	485 734,02
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	225 665,95	15 238,97
Concours bancaires	14 145,33	273 646,53
Sous-total autres passifs IV	239 811,28	288 885,50
Total Passifs : I+II+III+IV	35 808 409,55	40 222 582,39

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	110 665,48	118 180,17
Produits sur obligations	231 863,02	228 387,97
Produits sur titres de créances	187 934,27	277 878,56
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	9 099,46	18 268,15
Sous-total Produits sur opérations financières	539 562,23	642 714,85
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-3 727,11	-3 041,98
Sous-total Charges sur opérations financières	-3 727,11	-3 041,98
Total Revenus financiers nets (A)	535 835,12	639 672,87
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-187 660,65	-210 883,51
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-187 660,65	-210 883,51
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	348 174,47	428 789,36
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-15 227,05	-23 254,22
Sous-total Revenus nets I = C+D	332 947,42	405 535,14

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 028 830,88	1 785 807,70
Frais de transactions externes et frais de cession	-56 189,88	-58 084,89
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	972 641,00	1 727 722,81
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-25 516,34	-77 417,92
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	947 124,66	1 650 304,89
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-29 940,00	2 351 755,89
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-525,74	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	-30 465,74	2 351 755,89
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	19 434,98	-192 818,13
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	-11 030,76	2 158 937,76
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	1 269 041,32	4 214 777,79

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 0% et 100% aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 0% et 100% aux titres de créance ou instruments du marché monétaire.

Si l'allocation d'actifs de la SICAV a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gérant pourra librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le portefeuille de la SICAV pourra être investi entre 0% et 50% de l'actif net, en parts et actions d'OPC. La SICAV est susceptible d'investir dans la limite de 10% de son actif net sur les marchés de pays émergents. La SICAV est exposée au risque de change dans la limite de 100% de son actif net. Le processus d'investissement est conduit en utilisant les critères qualitatifs et quantitatifs de la façon suivante :

Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence.

Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

La fourchette de sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8. Les allocations sont revues périodiquement par le gérant.

L'allocation d'actifs est décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés de taux et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et sur celle des devises. La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de protéger et de valoriser le capital. L'exposition du portefeuille de la SICAV pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, la SICAV est dite « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

**Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable
au cours des cinq derniers exercices**

	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Actif net					
en EUR	35 463 169,10	39 447 962,87	40 002 559,68	45 387 878,61	56 840 774,10
Nombre de titres					
Actions	102 177,0000	116 584,0000	131 228,0000	155 200,0000	173 654,0000
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	347,07	338,36	304,83	292,44	327,32
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	0,23	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
en EUR	3,26	3,48	2,62	0,60	0,26
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	0,06
Capitalisation unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par le conseil d'administration de la SICAV.

La devise de la comptabilité de la SICAV est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à la SICAV ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre de la SICAV n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants de la SICAV.

Description des frais de gestion indirects

La SICAV pouvant être investie jusqu'à 50% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. La SICAV investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis par la SICAV seront directement reversées au bénéfice de la SICAV.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation du revenu net. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des plus-values réalisées. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	39 447 962,87	40 002 559,68
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	748 442,25	2 372 243,47
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 613 678,98	-7 098 522,18
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	348 174,47	428 789,36
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	972 641,00	1 727 722,81
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-30 465,74	2 351 755,89
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-384 494,76	-336 586,16
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-25 412,01	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	35 463 169,10	39 447 962,87

Souscriptions rachats

Actions émises	2 214,0000
Actions rachetées	16 621,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Caractéristiques des différentes catégories d'actions

FR0000097529 - OFI INVEST DIVERSIFIÉ D

Devise : EUR Affectation des revenus nets : Capitalisation et/ou Distribution
 Couverture change : Non Affectation des plus et moins-values : Capitalisation et/ou Distribution

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Autres pays +/-
Montants exprimés en milliers						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 719	1 128	941	545	398	707
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	2 194	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-97	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	5 816	NA	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité		Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6
Montants exprimés en milliers	+/-				
Total	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
					+/-
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	9 540	9 289	-	251	-
Titres de créances	5 993	4 985	1 007	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	146	-	-	-	146

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-14	-	-	-	-14
Hors-bilan					
Futures	NA	1 657	-	-	-
Options	NA	-	-1 216	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	15 931	-209	251	132
Ventilation par durée résiduelle					
Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	189	293	1 657	7 400
Titres de créances	5 993	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	146	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-14	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	1 179	1 414	-935
Options	-	-1 216	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	6 124	-1 027	1 472	3 071	6 465

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD +/-	HKD +/-	NOK +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	8	78
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	21	65	-	-
Comptes financiers	-	84	0	32
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-14	-	-	0
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	529	-
Devises à livrer	-868	-	-	-
Futures options swaps	14	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	-847	149	537	110

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Montants exprimés en milliers			
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	9 540	-	-
Titres de créances	4 997	-	996
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit (suite)

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	14 537	-	996

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	192	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	192	
Newedge	192	
Comptes financiers	146	
Société Générale	146	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés	-	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Dettes	-	
Collatéral espèces	-	
Concours bancaires	14	
Société Générale	14	

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
FR0011614239	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	OFI INVEST AM	France	Obligations	EUR	3 782
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	OFI INVEST AM	France	Actions	EUR	2 113
IE00BHZPJ908	ISHARES IV PLC - ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	BLACKROCK LUX	Irlande	Actions	EUR	1 664
IE00BFNM3B99	ISHARES IV PLC - ISHARES MSCI EMU SCREENED UCITS ETF	BLACKROCK LUX	Irlande	Actions	EUR	1 445
IE00B5M4WH52	I SHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR	BLACKROCK LUX	Irlande	Obligations	EUR	1 052
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	OFI INVEST AM	France	Obligations	EUR	975
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	OFI INVEST AM	France	Monétaire	EUR	804
LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	DWS	Luxembourg	Obligations	EUR	664
LU1437018598	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV - AMUNDI CORE EURO GOVT BOND	AMUNDI AM	Luxembourg	Obligations	EUR	594
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO	OFI INVEST AM	France	Obligations	EUR	563
FR0010596783	OFI INVEST EURO HIGH YIELD IC	OFI INVEST AM	France	Obligations	EUR	549
FR0010821819	AMUNDI MSCI EUROPE EX EMU ESG SELECTION UCITS ETF FCP	AMUNDI AM	France	Actions	EUR	464
FR0010247072	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	OFI INVEST AM	France	Actions	EUR	409
IE00BKT1CS59	ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF	BLACKROCK LUX	Irlande	Obligations	EUR	361
IE00B52MJY50	ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	BLACKROCK LUX	Irlande	Actions	EUR	187
IE00BD3V0B10	ISHARES V PLC ISHARES SP US BANKS UCITS ETF	BLACKROCK LUX	Irlande	Actions	EUR	176
FR0010838607	OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I	OFI INVEST AM	France	Actions	EUR	131
FR0007478052	OFI INVEST ASIE	OFI INVEST AM	France	Actions	EUR	2
Total						15 937

Créances et Dettes

Ventilation par nature		30/09/2025
Créances		
Dépôt de garantie sur les marchés à terme		191 892,70
Vente à règlement différé		153 989,20
Coupons à recevoir		387,41
Total créances		346 269,31
Dettes		
Provision pour frais de gestion fixes à payer		-15 529,48
Provision commission de mouvement		-2 076,71
Achat à règlement différé		-208 059,76
Total dettes		-225 665,95
Total		120 603,36

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)		30/09/2025
Garanties reçues		-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors bilan		-
Total		-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	2 660,00	794,41	2 113 130,60
FR0010247072	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	17,00	24 072,90	409 239,30
FR0007478052	OFI INVEST ASIE	5,00	335,15	1 675,75
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	758,00	1 061,13	804 336,54
FR0010838607	OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I	5,00	26 246,62	131 233,10
FR0010596783	OFI INVEST EURO HIGH YIELD IC	4 152,5004	132,30	549 375,80
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO	368,00	1 529,39	562 815,52
FR0011614239	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	3 249,00	1 163,91	3 781 543,59
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	840,00	1 160,95	975 198,00
<i>Sous-total</i>				9 328 548,20

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	332 947,42	405 535,14
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	332 947,42	405 535,14
Report à nouveau	599,38	860,71
Sommes distribuables au titre du revenu net	333 546,80	406 395,85
Affectation :		
Distribution	333 097,02	405 712,32
Report à nouveau du revenu de l'exercice	449,78	683,53
Capitalisation	-	-
Total	333 546,80	406 395,85
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	102 177,0000	116 584,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,26	3,48
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	947 124,66	1 650 304,89
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	947 124,66	1 650 304,89
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	5 315 271,18	4 441 235,64
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 262 395,84	6 091 540,53
Affectation :		
Distribution	-	26 814,32
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	6 262 395,84	6 064 726,21
Capitalisation	-	-
Total	6 262 395,84	6 091 540,53
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	102 177,0000	116 584,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	0,23

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes					
Actions et valeurs assimilées					
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				3 719 032,88	10,49
ABB LTD-NOM	Manufacture	CHF	163,00	9 994,29	0,03
ADIDAS NOM	Manufacture	EUR	172,00	30 856,80	0,09
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	11,00	15 015,00	0,04
AENA SME SA	Transport	EUR	1 010,00	23 502,70	0,07
AIR LIQUIDE	Manufacture	EUR	347,00	61 370,42	0,17
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	356,00	70 274,40	0,20
AKZO NOBEL NV	Manufacture	EUR	306,00	18 543,60	0,05
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	327,00	116 869,80	0,33
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	544,00	36 720,00	0,10
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	497,00	25 247,60	0,07
ARCELORMITTAL SA	Manufacture	EUR	277,00	8 470,66	0,02
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	264,00	218 618,40	0,62
ASSICURAZIONI GENERALI	Finance/Assurance	EUR	1 178,00	39 356,98	0,11
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	1 498,00	60 878,72	0,17
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	Finance/Assurance	EUR	571,00	4 305,34	0,01
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance/Assurance	EUR	6 330,00	103 432,20	0,29
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	Finance/Assurance	EUR	19 029,00	14 332,64	0,04
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	8 060,00	71 524,44	0,20
BAWAG GROUP AG	Finance/Assurance	EUR	92,00	10 304,00	0,03
BAYERISCHE MOTORENWERKE	Manufacture	EUR	494,00	42 207,36	0,12
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	Manufacture	EUR	61,00	7 737,85	0,02
BIOMERIEUX SA	Manufacture	EUR	32,00	3 641,60	0,01
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	758,00	58 616,14	0,17
BPER BANCA SPA	Finance/Assurance	EUR	1 640,00	15 475,04	0,04
BUREAU VERITAS	Science/Technologie	EUR	620,00	16 516,80	0,05
CAIXABANK	Finance/Assurance	EUR	1 908,00	17 068,97	0,05
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	147,00	18 161,85	0,05
CARLSBERG B	Manufacture	DKK	113,00	11 184,12	0,03
CARREFOUR SA	Commerce	EUR	458,00	5 905,91	0,02
CELLNEX TELECOM S.A.	IT/Communication	EUR	431,00	12 710,19	0,04
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	713,00	21 775,02	0,06
COCA COLA HBC	Manufacture	GBP	175,00	7 025,66	0,02
COMMERZBANK	Finance/Assurance	EUR	1 066,00	34 207,94	0,10
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	528,00	48 396,48	0,14
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	Manufacture	EUR	534,00	18 700,68	0,05
DANONE SA	Manufacture	EUR	534,00	39 601,44	0,11
DEUTSCHE BOERSE AG	Finance/Assurance	EUR	46,00	10 492,60	0,03
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	IT/Communication	EUR	690,00	20 016,90	0,06
E.ON SE	Energie	EUR	3 508,00	56 180,62	0,16
EIFFAGE	Construction	EUR	190,00	20 653,00	0,06

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EMS-CHEMIE HOLDING N	Manufacture	CHF	6,00	3 610,20	0,01
ENEL SPA	Energie	EUR	9 803,00	79 071,00	0,22
ENGIE SA	Energie	EUR	3 180,00	58 050,90	0,16
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	118,00	32 568,00	0,09
EVONIK INDUSTRIES AG	Manufacture	EUR	1 073,00	15 848,21	0,04
FERRARI NV	Manufacture	EUR	43,00	17 698,80	0,05
FREENET	IT/Communication	EUR	230,00	6 260,60	0,02
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	Santé/Social	EUR	234,00	10 450,44	0,03
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	675,00	31 995,00	0,09
GALP ENERGIA SGPS SA-B	Mines	EUR	811,00	13 057,10	0,04
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	Mines	EUR	33,00	5 200,80	0,01
GEA GROUP AG	Manufacture	EUR	458,00	28 785,30	0,08
GLANBIA PLC	Manufacture	EUR	421,00	5 898,21	0,02
HEIDELBERG MATERIALS AG	Manufacture	EUR	180,00	34 479,00	0,10
HENKEL KGAA VZ PFD	Manufacture	EUR	147,00	10 098,90	0,03
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	25,00	52 075,00	0,15
HIAB OYJ	Manufacture	EUR	31,00	1 538,22	0,00
IBERDROLA SA	Energie	EUR	975,00	15 702,38	0,04
INDITEX	Commerce	EUR	978,00	45 936,66	0,13
INDRA SISTEMAS SA	IT/Communication	EUR	220,00	8 382,00	0,02
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	926,00	30 743,20	0,09
ING GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	995,00	21 964,63	0,06
INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP SA	Transport	EUR	1 265,00	5 606,48	0,02
INTESA SANPAOLO SPA	Finance/Assurance	EUR	14 177,00	79 589,68	0,22
IVECO GROUPO NV	Manufacture	EUR	769,00	14 115,00	0,04
KBC GROUPE	Finance/Assurance	EUR	215,00	21 811,75	0,06
KONE B	Manufacture	EUR	255,00	14 790,00	0,04
KONECRANES OYJ	Manufacture	EUR	119,00	8 353,80	0,02
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	Commerce	EUR	618,00	21 290,10	0,06
KONINKLIJKE KPN NV	IT/Communication	EUR	5 093,00	20 815,09	0,06
LEG IMMOBILIEN SE	Immobilier	EUR	97,00	6 566,90	0,02
LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	Manufacture	EUR	182,00	9 831,64	0,03
LOREAL SA	Manufacture	EUR	155,00	57 117,50	0,16
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	141,00	73 390,50	0,21
MAFPRE SA	Finance/Assurance	EUR	1 005,00	4 050,15	0,01
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	74,00	40 211,60	0,11
NN GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	129,00	7 727,10	0,02
NOKIA OYJ	Manufacture	EUR	4 593,00	18 734,85	0,05
NORDEA BANK ABP	Finance/Assurance	EUR	2 165,00	30 255,88	0,09
NORSK HYDRO ASA	Manufacture	NOK	1 352,00	7 795,63	0,02
NOVARTIS AG-NOM	Manufacture	CHF	271,00	29 023,39	0,08
NOVO NORDISK AS	Manufacture	DKK	91,00	4 201,61	0,01
OPAP SA	Culture	EUR	266,00	5 285,42	0,01

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ORANGE	IT/Communication	EUR	1 952,00	26 957,12	0,08
ORION NEW B	Manufacture	EUR	158,00	10 293,70	0,03
PANDORA AB	Manufacture	DKK	86,00	9 544,10	0,03
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	896,00	53 706,24	0,15
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	569,00	47 898,42	0,14
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	297,00	24 258,96	0,07
RENAULT SA	Manufacture	EUR	517,00	17 991,60	0,05
RENK GROUP AG	Manufacture	EUR	156,00	13 667,16	0,04
SAFRAN	Manufacture	EUR	308,00	92 430,80	0,26
SAIPEM SPA	Manufacture	EUR	6 042,00	14 845,19	0,04
SANOFI	Manufacture	EUR	907,00	71 244,85	0,20
SAP SE	IT/Communication	EUR	687,00	156 567,30	0,44
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	384,00	91 238,40	0,26
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	556,00	127 435,20	0,36
SIEMENS ENERGY AG	Manufacture	EUR	352,00	34 995,84	0,10
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	513,00	23 608,26	0,07
SIGNIFY NV	Manufacture	EUR	780,00	17 394,00	0,05
SOCIETE GENERALE SA	Finance/Assurance	EUR	495,00	27 898,20	0,08
SOLVAY	Manufacture	EUR	411,00	11 105,22	0,03
SYENSCO SA	Manufacture	EUR	195,00	13 396,50	0,04
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	298,00	11 943,84	0,03
TELEFONICA SA	IT/Communication	EUR	3 182,00	13 994,44	0,04
THALES SA	Manufacture	EUR	27,00	7 198,20	0,02
THYSSENKRUPP AG	Commerce	EUR	429,00	5 008,58	0,01
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	1 141,00	59 023,93	0,17
UCB SA	Manufacture	EUR	85,00	19 975,00	0,06
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	Immobilier	EUR	114,00	10 196,16	0,03
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	1 677,00	108 116,19	0,30
UNILEVER	Manufacture	EUR	384,00	19 415,04	0,05
VALLOUREC SA	Manufacture	EUR	577,00	9 338,75	0,03
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	441,00	12 780,18	0,04
VINCI SA	Construction	EUR	370,00	43 641,50	0,12
VOLVO AB-B SHS	Manufacture	SEK	156,00	3 804,36	0,01
VONOVA SE NAMEN AKT REIT	Immobilier	EUR	924,00	24 532,20	0,07
WARTSILA OYJ	Manufacture	EUR	384,00	9 772,80	0,03
WOLTERS KLUWER CVA	IT/Communication	EUR	240,00	27 876,00	0,08
ZALANDO	Commerce	EUR	387,00	10 065,87	0,03
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				9 539 608,53	26,90
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				<i>9 539 608,53</i>	<i>26,90</i>
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	Admin. publique	EUR	69 000,00	50 208,99	0,14
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	Admin. publique	EUR	11 000,00	10 426,98	0,03
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	Admin. publique	EUR	22 000,00	10 278,57	0,03
BTF 0% 25/05/2032	Admin. publique	EUR	133 000,00	109 029,41	0,31
BTPS 3.7% 15/06/2030	Admin. publique	EUR	630 000,00	664 069,85	1,87
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	Admin. publique	EUR	70 000,00	63 132,63	0,18
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	Admin. publique	EUR	101 000,00	67 080,77	0,19
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	Admin. publique	EUR	120 000,00	116 336,60	0,33
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	Autre	EUR	9 000,00	4 099,94	0,01
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	Autre	EUR	5 201,00	3 831,94	0,01
EUROPEAN UNION 3.375% 05/10/2054	Autre	EUR	70 000,00	64 827,18	0,18
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	Admin. publique	EUR	308 278,00	283 723,66	0,80
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.3% 15/02/2033	Admin. publique	EUR	58 000,00	58 031,91	0,16
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	Admin. publique	EUR	40 816,00	37 360,29	0,11
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	Admin. publique	EUR	30 000,00	30 827,21	0,09
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2050	Admin. publique	EUR	25 893,00	11 716,06	0,03
FINLAND 0.05% 15/09/2028	Admin. publique	EUR	103 000,00	97 993,47	0,28
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	Admin. publique	EUR	22 000,00	16 064,89	0,05
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	Admin. publique	EUR	20 000,00	8 207,64	0,02
FRANCE 0.5% 25/05/2040	Admin. publique	EUR	88 744,00	55 665,63	0,16
FRANCE 0.5% 25/05/2072	Admin. publique	EUR	32 194,00	8 296,10	0,02
FRANCE 0.5% 25/06/2044	Admin. publique	EUR	87 185,00	47 280,09	0,13
FRANCE 0.75% 25/12/2028	Admin. publique	EUR	50 000,00	47 849,52	0,13
FRANCE 1.5% 25/05/2050	Admin. publique	EUR	93 631,00	55 444,76	0,16
FRANCE 1.75% 25/06/2039	Admin. publique	EUR	149 734,00	118 027,31	0,33
FRANCE 3.2% 25/05/2035	Admin. publique	EUR	1 053 971,00	1 043 122,75	2,94
FRANCE 3.5% 25/11/2035	Admin. publique	EUR	341 000,00	350 204,24	0,99
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	Admin. publique	EUR	261 698,00	114 064,01	0,32
FRANCE O A T 3.5% 25/11/2033	Admin. publique	EUR	150 000,00	156 976,79	0,44
FRANCE OAT 25/05/2045	Admin. publique	EUR	20 000,00	18 051,91	0,05
FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	Admin. publique	EUR	110 000,00	109 111,29	0,31
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	Admin. publique	EUR	74 428,00	33 470,36	0,09
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	Admin. publique	EUR	90 682,00	72 536,72	0,20
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	Admin. publique	EUR	3 957,00	2 743,99	0,01
FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	Admin. publique	EUR	216 000,00	250 771,66	0,71

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GERMANY 2.6% 15/08/2034	Admin. publique	EUR	414 882,00	415 279,95	1,17
IRELAND 1% 15/05/2026	Admin. publique	EUR	80 000,00	79 803,65	0,23
IRELAND 1.5% 15/05/2050	Admin. publique	EUR	25 959,00	17 470,50	0,05
IRISH 0.2% 18/10/2030	Admin. publique	EUR	85 000,00	76 093,05	0,21
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	Admin. publique	EUR	20 000,00	13 272,52	0,04
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	Admin. publique	EUR	26 000,00	19 518,29	0,06
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	Finance/Assurance	EUR	30 000,00	26 730,34	0,08
ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	Admin. publique	EUR	130 000,00	123 706,06	0,35
ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038	Admin. publique	EUR	338 000,00	322 463,20	0,91
ITALIAN REPUBLIC 3.65% 01/08/2035	Admin. publique	EUR	598 000,00	608 972,98	1,72
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	Finance/Assurance	EUR	209 000,00	223 237,06	0,63
ITALIAN REPUBLIC 4.35% 01/11/2033	Admin. publique	EUR	110 000,00	120 426,22	0,34
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	Admin. publique	EUR	204 000,00	213 883,96	0,60
KFW 0% 09/11/2028	Finance/Assurance	EUR	89 000,00	82 976,48	0,23
KFW 0% 15/09/2031	Finance/Assurance	EUR	75 000,00	64 348,50	0,18
KFW 0.375% 20/05/2036	Finance/Assurance	EUR	45 000,00	34 504,96	0,10
KFW 0.75% 15/01/2029	Finance/Assurance	EUR	7 000,00	6 696,64	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	Admin. publique	EUR	22 659,00	6 854,27	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	Admin. publique	EUR	55 446,00	30 862,48	0,09
KINGDOM OF BELGIUM 1.6% 22/06/2047	Admin. publique	EUR	20 000,00	13 224,62	0,04
KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	Admin. publique	EUR	14 554,00	9 291,28	0,03
KINGDOM OF BELGIUM 2.75% 22/04/2039	Admin. publique	EUR	84 176,00	77 663,37	0,22
KINGDOM OF BELGIUM 4.25% 28/03/2041	Admin. publique	EUR	60 000,00	65 002,82	0,18
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	Admin. publique	EUR	131 000,00	91 950,43	0,26
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	Admin. publique	EUR	122 000,00	123 212,46	0,35
KINGDOM OF SPAIN 0.1% 30/04/2031	Admin. publique	EUR	90 000,00	78 205,02	0,22
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	Admin. publique	EUR	5 000,00	2 729,23	0,01
KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/07/2028	Admin. publique	EUR	8 000,00	7 837,00	0,02
KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	Admin. publique	EUR	100 000,00	99 750,99	0,28
KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	Admin. publique	EUR	288 000,00	256 421,90	0,72
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	Admin. publique	EUR	15 000,00	10 080,31	0,03
KINGDOM OF SPAIN 1.95% 30/07/2030	Admin. publique	EUR	122 000,00	119 167,06	0,34
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	Admin. publique	EUR	59 000,00	59 157,17	0,17
KINGDOM OF SPAIN 3.10% 30/07/2031	Admin. publique	EUR	70 000,00	71 783,29	0,20
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	Admin. publique	EUR	70 000,00	60 484,85	0,17
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 31/10/2034	Admin. publique	EUR	94 000,00	99 219,72	0,28
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	Admin. publique	EUR	70 000,00	74 886,66	0,21
KINGDOM OF SPAIN 4% 31/10/2054	Admin. publique	EUR	58 000,00	59 223,91	0,17
KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/2041	Admin. publique	EUR	44 000,00	49 603,45	0,14
KINGDOM OF SPAIN 4.9% 30/07/2040	Admin. publique	EUR	30 000,00	34 525,25	0,10
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	Admin. publique	EUR	90 000,00	87 717,60	0,25
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	Admin. publique	EUR	60 000,00	25 316,40	0,07

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 2.5% 15/07/2033	Admin. publique	EUR	80 000,00	79 403,28	0,22
NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	Finance/Assurance	EUR	190 000,00	179 776,83	0,51
OAT 4% 25/04/2055	Admin. publique	EUR	11 871,00	11 446,31	0,03
PORTUGAL 1% 12/04/2052	Admin. publique	EUR	21 000,00	11 270,90	0,03
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	Admin. publique	EUR	142 000,00	127 724,74	0,36
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	Admin. publique	EUR	73 000,00	69 001,68	0,19
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	Admin. publique	EUR	56 000,00	29 703,37	0,08
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	Admin. publique	EUR	24 000,00	7 414,78	0,02
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	Admin. publique	EUR	24 000,00	23 278,07	0,07
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	Admin. publique	EUR	30 000,00	28 813,36	0,08
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	Admin. publique	EUR	40 461,00	36 108,59	0,10
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	Admin. publique	EUR	49 000,00	30 861,07	0,09
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	Admin. publique	EUR	16 000,00	13 791,33	0,04
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	Admin. publique	EUR	20 000,00	12 623,13	0,04
REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	Admin. publique	EUR	62 000,00	40 988,07	0,12
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	Finance/Assurance	EUR	66 000,00	47 949,53	0,14
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	Admin. publique	EUR	10 000,00	9 202,86	0,03
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	Admin. publique	EUR	26 000,00	23 847,58	0,07
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	Admin. publique	EUR	27 000,00	26 984,31	0,08
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	Admin. publique	EUR	18 488,00	15 123,25	0,04
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	Admin. publique	EUR	17 244,00	12 048,59	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.95% 15/06/2029	Admin. publique	EUR	40 000,00	39 838,53	0,11
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.25% 18/04/2034	Admin. publique	EUR	20 000,00	19 131,69	0,05
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	Admin. publique	EUR	20 000,00	21 524,67	0,06
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/2037	Admin. publique	EUR	2 756,00	3 028,64	0,01
REPUBLIC OF SLOVAKIA 2% 17/10/2047	Admin. publique	EUR	250 000,00	175 489,52	0,49
SPAIN 1% 30/07/2042	Admin. publique	EUR	82 000,00	54 312,16	0,15
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	Admin. publique	EUR	179 000,00	134 500,67	0,38
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				5 992 842,97	16,90
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				<i>5 992 842,97</i>	<i>16,90</i>
BANQUE FEDERATIVE DU EONIAEST+0.18% 29/10/2025	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 007 475,97	2,84
CARREFOUR ZCP 12/11/2025	Commerce	EUR	1 000 000,00	997 511,00	2,81
DANONE SA ZCP 02/10/2025	Manufacture	EUR	1 000 000,00	999 887,00	2,82
KERING FINANCE ZCP 10/12/2025	Science/Technologie	EUR	1 000 000,00	995 941,00	2,81
TOYOTA FINANCE AUST ZCP 22/12/2025	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	995 240,00	2,81
UNEDIC SA ZCP 25/11/2025	Admin. publique	EUR	1 000 000,00	996 788,00	2,81
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				15 937 016,16	44,94
<i>OPCVM</i>				<i>15 937 016,16</i>	<i>44,94</i>
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV - AMUNDI CORE EURO GOVT BOND	Finance/Assurance	EUR	12 034,00	593 865,87	1,67

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMUNDI MSCI EUROPE EX EMU ESG SELECTION UCITS ETF FCP	Finance/Assurance	EUR	1 249,00	464 490,61	1,31
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	Finance/Assurance	EUR	2 997,00	664 494,84	1,87
I SHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR	Finance/Assurance	EUR	26 689,00	1 052 080,38	2,97
ISHARES IV PLC - ISHARES MSCI EMU SCREENED UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	150 996,00	1 445 484,71	4,08
ISHARES IV PLC - ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	162 798,00	1 663 795,56	4,69
ISHARES V PLC ISHARES SP US BANKS UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	29 119,00	176 461,14	0,50
ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	71 441,00	361 191,41	1,02
ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	Finance/Assurance	EUR	1 004,00	186 603,44	0,53
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	Finance/Assurance	EUR	2 660,00	2 113 130,60	5,96
OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	17,00	409 239,30	1,15
OFI INVEST ASIE	Finance/Assurance	EUR	5,00	1 675,75	0,00
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance/Assurance	EUR	758,00	804 336,54	2,27
OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I	Finance/Assurance	EUR	5,00	131 233,10	0,37
OFI INVEST EURO HIGH YIELD IC	Finance/Assurance	EUR	4 152,5004	549 375,80	1,55
OFI INVEST INFLATION EURO	Finance/Assurance	EUR	368,00	562 815,52	1,59
OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	Finance/Assurance	EUR	3 249,00	3 781 543,59	10,66
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	Finance/Assurance	EUR	840,00	975 198,00	2,75
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension				-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie				-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés				-	-
Titres financiers empruntés				-	-
Titres financiers donnés en pension				-	-
Autres opérations temporaires				-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-	-
Opérations temporaires sur titres financiers				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				35 188 500,54	99,23

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie d'actions

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OA CT 25/10/2015 NOK/EUR	7 144,76	-	NOK	528 922,99	EUR	-521 778,23
OV CT 251015 USD/EUR	-	872,52	EUR	867 283,83	USD	-868 156,35
Total	7 144,76	872,52		1 396 206,82		-1 389 934,58

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-		
		Actif	Passif			
Actions						
Futures						
DAX MINI	13	-	3 976,00	394 745,00		
EURO STOXX 50	9	6 360,00	-	498 690,00		
EURO STOXX MID	8	-	2 360,00	231 000,00		
HANG SENG TECH	12	10 993,22	-	425 749,29		
S&P 500	1	1 309,02	-	286 755,32		
S&P 500 ANN	21	10 723,40	-	357 000,00		
Sous-Total Futures		29 385,64	6 336,00	2 193 939,61		
Options						
EURO STOXX 50 - PUT 5 200 - 2025-10	-220	-	17 160,00	903 927,26		
EURO STOXX 50 - PUT 5 225 - 2025-10	220	19 360,00	-	-1 001 254,56		
Sous-Total Options		19 360,00	17 160,00	-97 327,30		
Total Actions		48 745,64	23 496,00	2 096 612,31		
Taux d'intérêts						
Futures						
EURO BOBL	16	1 280,00	-	1 884 960,00		
EURO BOBL	-4	-	80,00	-471 240,00		
EURO BUND	4	3 480,00	-	514 280,00		
EURO BUXL	1	2 820,00	-	114 480,00		
EURO SCHATZ	9	-	765,00	962 820,00		
EURO-BTP	-9	-	12 690,00	-1 078 560,00		
EURO-OAT	-4	-	5 750,00	-485 400,00		
SHORT EURO-BTP	2	10,00	-	215 870,00		
Sous-Total Futures		7 590,00	19 285,00	1 657 210,00		
Options						
SOFR 3M - PUT 96.25 - 2026-09	-235	-	38 750,00	9 693 684,00		

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
SOFR 3M - PUT 96.5 - 2026-09	35	10 425,53	-	-2 218 975,28
SOFR 3M - PUT 96.75 - 2026-09	55	28 377,66	-	-4 944 300,13
SOFR 3M - PUT 96 - 2026-09	145	13 882,98	-	-3 746 471,74
Sous-Total Options		52 686,17	38 750,00	-1 216 063,15
Total Taux d'intérêts		60 276,17	58 035,00	441 146,85
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie d'actions

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts		-	-	-
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change		-	-	-
Total Change		-	-	-
Crédit		-	-	-
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions		-	-	-
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	35 188 500,54
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'actions émises) :	
Total opérations à terme de devises	6 272,24
Total instruments financiers à terme - actions	25 249,64
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	2 241,17
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-11 354,63
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'actions émises	-
Autres actifs (+)	492 071,42
Autres passifs (-)	-239 811,28
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	35 463 169,10



Ofi Invest Diversifié

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2025)**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 30 septembre 2025**

OFI INVEST DIVERSIFIE

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
127-129, quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

<p>Document authentifié par signature électronique</p> <p>Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit</p> <p>Raphaëlle Alezra-Cabessa</p>	<p>2026.01.06 12:17:59 +0100</p> 
---	---

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

OFI INVEST DIVERSIFIÉ

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 127-129, Quai du Président Roosevelt – 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
692 045 982 RCS Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JANVIER 2026 A 12h

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice ;
- Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Rémunérations allouées ;
- Affectation des sommes distribuables de l'exercice ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Frédérique NAKACHE ;
- Pouvoirs pour les formalités légales ;

OFI INVEST DIVERSIFIÉ

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 127-129, Quai du Président Roosevelt – 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
692 045 982 RCS Nanterre

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS

PRESENTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JANVIER 2026

Première résolution

Approbation des comptes de l'exercice

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes approuve lesdits rapports et comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Deuxième résolution

Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce

L'assemblée générale prend acte de ce qu'aucune convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

Rémunérations allouées

L'assemblée générale décide de ne pas allouer de rémunération au conseil d'administration pour l'exercice 2024-2025.

Quatrième résolution

Résultats et affectation des sommes distribuables

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice 2024-2025 de **1 269 041,32 euros**.

Les **sommes distribuables** au titre du revenu net pour l'exercice clos s'élèvent à **333 546,80 euros**.

Les **sommes distribuables** au titre des plus ou moins-values réalisées s'élèvent à **6 262 395,84 euros**.

L'assemblée générale approuve l'affectation des sommes distribuables telle que proposée par le conseil d'administration conformément à l'article 27 des Statuts « affectation des sommes distribuables ». Elle décide en conséquence :

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux revenus nets :

- Distribution de la somme de **333 097,02 euros**
- Report à nouveau du revenu de l'exercice de la somme de **449,78 euros**

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

- Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes de la somme de **6 262 395,84 euros**

Sur la base de cette répartition, le dividende net par action est donc arrêté à **3,26 €**.

L'assemblée Générale, constate qu'un acompte de 3,26 €, représentant l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos, a été mis en paiement le 9 décembre 2025 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 24 novembre 2025.

L'assemblée Générale donne expressément acte au Conseil d'Administration de ce que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il lui a été rappelé que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

En Euros	Dividende net au titre du Résultat Net	Dividende net au titre des Plus-Values Nettes	Crédit d'impôt	Revenu global
2021-2022	0,60	-	0,60	
2022-2023	2,62	-	2,62	
2023-2024	3,48	-	3,48	

Cinquième résolution

Renouvellement d'un mandat d'administrateur

Le mandat d'administrateur de Monsieur Frédérique NAKACHE arrivant à échéance à l'issue de la présente assemblée générale, celle-ci décide de le renouveler pour une durée de six exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos à fin septembre 2031.

Sixième résolution

Pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.